



**TERRASSIERS
DE FRANCE** ■

Ils ouvrent la voie

15 et 16 mars 2016

IFSTTAR, Marne La Vallée

LES JOURNEES DU TERRASSEMENT 2016

*Des métiers d'avenir pour l'aménagement
des territoires*



Partenaires :



IFSTTAR



Le Syndicat Professionnel des Terrassiers de France convie les maîtres d'ouvrages, professionnels de projets d'infrastructures et d'aménagement, bureaux d'études, écoles d'ingénieurs, administrations, collectivités, scientifiques, ingénieurs, représentants de pays francophones... à échanger avec la profession sur un métier d'avenir et ses principaux défis :

- Le savoir-faire des terrassiers et les évolutions du métier pour répondre aux besoins de demain
- Les techniques de pointe innovantes
- Les évolutions du matériel et de la sécurité
- L'état de l'art sur le plan technique
- L'économie circulaire et le terrassement
- Les entreprises face aux enjeux environnementaux

Exposition et sponsor

Une exposition technique se tiendra pendant les 2 jours.
Contact : Séverine Beaunier : severine.beaunier@enpc.fr

Journées coordonnées et organisées avec le concours de :

Patrick Boisson, *Vinci Construction Terrassement, SPTF*
Benjamin Daubilly, *UMTM*
Thierry Dubreucq, *IFSTTAR*
Jean-Philippe Dupeyron, *SYNDUEX*
Michel Lino, *CFBR*
Yves Robichon, *CF-AIPCR*
Pascal Rossigny, *CEREMA*
Marc Tassonne, *IDRRIM*
Séverine Beaunier, *PFC-Ecole des Ponts ParisTech*

LES JOURNEES DU TERRASSEMENT 2016

Des métiers d'avenir pour l'aménagement des territoires



**TERRASSIERS
DE FRANCE**

Ils ouvrent la voie

Mardi 15 mars

13h15	Accueil des participants
14h-14h30	Introduction des journées par Michel LALLEMENT, Président du STPF
	TABLE RONDE
14h30-15h30	Le savoir-faire des terrassiers – <i>Vaincre des conditions difficiles</i>
15h30-16h00	Pause
	TABLE RONDE
16h00-17h15	Le terrassement de demain – <i>Perspectives et exigences pour le futur</i>
	CONFERENCE
17h15-18h30	Recherche et développement – <i>Des technologies de pointe au service des projets</i>
20h00-23h30	Dîner de Gala sur l'Onyx – BATEAUXPARISIENS (départ depuis le Quai de Bercy)

Mercredi 16 mars

9h00-10h30	ATELIERS	
	ATELIER 1 <i>Technique : la recherche fait évoluer les règles de l'art</i>	ATELIER 2 <i>Matériel et Sécurité : Évolutions technologiques de nos métiers et de nos matériels pour servir nos clients</i>
10h30-11h00	Pause	
	CONFERENCE	
11h00-12h30	Economie Circulaire : <i>Comment nos excédents peuvent devenir les ressources de nos futurs projets ?</i>	
12h30-14h00	Déjeuner	
	CONFERENCE	
14h00-15h30	Les enjeux environnementaux : <i>une Profession engagée</i>	
15h30-16h00	Conclusion technique des Journées	
16h00-16h30	Clôture des Journées par un Grand Témoin	

Accueil des participants : à partir de 13h15 - Banque d'accueil face à l'Auditorium.

Participation aux frais : 100€ HT (120€ TTC)

Les frais comprennent : l'accès aux conférences et le déjeuner du 16 mars.

Le Syndicat Professionnel des Terrassiers de France vous invite au dîner-croisière le mardi 15 mars.

Contact Organisation & Exposition

Séverine Beaunier

Tél : 01 44 58 28 07

Mail : severine.beaunier@enpc.fr

Contact Inscriptions

Dominique Dang Van-Thu

Tél : 01 44 58 27 28

Mail : dominique.dangvanthu@enpc.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

IFSTTAR - Auditorium Bienvenüe
14 - 20 boulevard Newton
Cité Descartes - Champs-sur-Marne
77447 Marne-la-Vallée Cedex 2



RER A - direction Marne-la-Vallée

Station **Noisy-Champs**

Sortie n°3 **Cité Descartes**



bd Newton - direction Ecole des Ponts

Tourner à **droite** sur **bd Copernic**

Emprunter l'allée piétonne sur la **gauche** pour contourner le bâtiment Bienvenüe

Accéder au hall d'entrée sur la gauche



A4/E50

Sortie n°10 **Champs-sur-Marne - Marne-la-Vallée**

Direction **Cité Descartes**

Suivre **enseignement supérieur**

Suivre **ENSG/Ecole des Ponts**

Plan d'accès





Ils ouvrent la voie

LES JOURNEES DU TERRASSEMENT 2016

Des métiers d'avenir pour l'aménagement des territoires

15 et 16 mars 2016
IFSTTAR, Marne La Vallée

Paris, le 18 décembre 2015

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le Syndicat Professionnel des Terrassiers de France, a le plaisir de vous convier à assister aux Journées du Terrassement, organisées les 15 et 16 mars prochains à l'IFSTTAR à Marne La Vallée.

Les maîtres d'ouvrages et professionnels de projets d'infrastructures et d'aménagement, bureaux d'études, écoles d'ingénieurs, administrations, collectivités, scientifiques, ingénieurs, représentants de pays francophones... sont invités à échanger avec la profession sur un métier d'avenir et ses principaux défis :

- Le savoir-faire des terrassiers et les évolutions du métier pour répondre aux besoins de demain
- Les techniques de pointe innovantes
- Les évolutions du matériel et de la sécurité
- L'état de l'art sur le plan technique
- L'économie circulaire
- Les propositions des entreprises aux enjeux environnementaux

Nous avons le plaisir de vous convier le mardi 15 mars au dîner-croisière sur la Seine, organisé en toute convivialité et en présence des experts, à partir de 20h00 sur l'Onyx, au départ du Quai de Bercy.

Nous vous remercions de nous confirmer votre venue en retournant le bulletin d'inscription inséré dans le programme.

Dans l'attente du plaisir de vous recevoir en témoignage de votre intérêt pour cet évènement, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Michel LALLEMENT

Président du SPTF

Partenaires des journées



Secrétariat des Journées du Terrassement : Séverine Beaunier Tel. : +33 (0)1 44 58 28 07 - E-mail : severine.beaunier@enpc.fr

Ponts Formation Conseil - 15 rue de la Fontaine au Roi - 75127 Paris cedex 11 - France

BULLETIN D'INSCRIPTION A NOUS RETOURNER AVEC LE PAIEMENT (*)

Merci de nous indiquer le maximum de renseignements afin d'accroître l'efficacité et l'exactitude de l'inscription et de la facturation

LES JOURNEES DU TERRASSEMENT 2016

Des métiers d'avenir pour l'aménagement des territoires

IFSTTAR, Marne La Vallée

15 et 16 mars 2016 - Référence : 0722-00 - Frais de participation : 100 € HT (soit 120 € TTC)

* Informations obligatoires pour la validation de l'inscription par nos services

Facturation*

[Si une subrogation de paiement est effectuée auprès d'un organisme collecteur, merci de nous l'indiquer]

Raison sociale

.....

N° TVA Intracommunautaire :

.....

Service

Personne responsable du dossier

.....

Adresse complète

.....

Tél.

.....

E-Mail

.....

J'accepte les conditions générales de vente *

Date et signature

Le règlement à l'ordre de "Ponts Formation Conseil" :

A l'inscription

par chèque bancaire

par virement-voir coordonnées Conditions Générales

par Carte bancaire - Visa ou Mastercard

N°

Date d'expiration : ___ / ___ Code CVC : ___

A réception de facture (par chèque ou par virement)

Bon de commande Réf N° :

Participant*

(Coordonnées professionnelles du participant)

Civilité M. Mme Mlle

Nom

Prénom

Fonction

Service

Adresse

.....

CP Ville

Pays

Tél.

.....

Mobile

Email

DINER DE GALA DU MARDI 15 MARS *

Participera

Ne participera pas

CHOIX DES ATELIERS DU MERCREDI 16 MARS *

Merci de cocher 1 atelier

9h00-10h30

ATELIER 1 : TECHNIQUE

ou

ATELIER 2 : MATERIEL ET SECURITE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux Journées du Terrassement 2016 sont invitées à remplir un bulletin d'inscription par personne et par session et à l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

L'inscription aux Journées du Terrassement 2016, comprend l'accès aux conférences et le déjeuner du mercredi 16 mars.

A réception du bulletin d'inscription (dans la limite des places disponibles), l'entreprise reçoit :

- une confirmation d'inscription accompagnée d'une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, transports, accueil, hébergement éventuel) (ainsi que le stagiaire)
- une facture valant convention bilatérale qui permet à l'entreprise de déduire de la taxe de formation les droits d'inscription aux journées.
- une convention peut être adressée à l'organisme sur demande auprès du service inscriptions.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation devra être signalée **par écrit** au Secrétariat des Inscriptions, le plus tôt possible avant le début des journées.

Pour toute annulation parvenant moins de deux semaines avant le début des journées, 50% des droits d'inscription resteront acquis à Ponts Formation Conseil.

En cas d'absence ou d'annulation reçue le jour de l'ouverture des journées une facture de 100% sera éditée (aucun remboursement ne pourra être effectué).

RESPONSABILITE

Ponts Formation Conseil se réserve le droit de reporter ou d'annuler une opération de formation, de modifier le lieu de son déroulement, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

Le programme peut faire l'objet de modifications. En cas de modifications substantielles, Ponts Formation Conseil en informera le participant et la dernière version sera communiquée le jour de l'évènement.

ORGANISME FINANCEUR

Lorsque les frais d'inscription sont pris en charge par un organisme tiers (OPCA,), il appartient à l'entreprise du participant :

- De vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme,
- De faire la demande de prise en charge avant le début des journées,
- D'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription qui sera l'établissement à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale et son adresse postale.

En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'entreprise du participant.

D'autre part, dans le cas où l'organisme tiers n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absence, désistement, etc...) le coût des journées reste dû par l'entreprise du participant.

MODES DE REGLEMENT

Le règlement peut s'effectuer soit à l'inscription soit à réception de facture, par carte bancaire, par chèque bancaire ou postal ou par virement à l'ordre de "Ponts Formation Conseil" :

Banque HSBC – FR PARIS SEVRES BABYLONE –
Code Banque : 30056 - Code Guichet : 00770
Cpte n° 07704574446 – Clé RIB : 16
IBAN / Identifiant international :
FR76 3005 6007 7007 7045 7444 616
Code BIC : CCFRFRPP.

Tous nos prix sont exprimés en Euros et Hors Taxe. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur à la date de facturation.

CONTACT INSCRIPTIONS

Mme DANG-VAN-THU Dominique : dominique.dangvanthu@enpc.fr

Tél. : +33 (0)1 44 58 27 28

<http://formation-continue.enpc.fr/>